

Conseil d'Administration du mardi 7 février 2023

NOM	QUALITE	EMARGEMENT
PROVOT Emmanuel	Principal	
CORNU Noémie	Gestionnaire	
DUBOIS Benjamin	CPE	excusée
D'ARGENTRE Magali	Conseillère Départementale	Excusée
DUJARRIER Gérard	Conseiller Départemental	
SOULARD Soizick	Représ municipalité	
ECHARDOUR Muriel	Personnalité qualifiée	
RAILLARD Jean	Personnalité qualifiée	
BARBE Isabelle X	Parent d'élève	
BOURGE Amélie	Parent d'élève	
DUJARRIER Sandrine	Parent d'élève	13h30: 
GERARD Sabrina	Parent d'élève	
LIBERT Sonia	Parent d'élève	
LOUVARD Natacha	Parent d'élève	excusée
BELLOCHE Yoann	Chef cuisine	
GAULTIER-JOURDAIN Valérie	Infirmière	excusée

Conseil d'Administration du mardi 7 février 2023

HURAUULT Vincent ✕ BESNARD Pierre	Professeur	
LE BOURHIS Michel	Professeur	
POIRIER Claire LE DEM Gaël	Professeur	
NARTINEZ Vincent		
PERON Sandrine	Professeure	
POULARD Xavier ✕	Professeur	
TOUPIN Denis ✕	Professeur	
DEJA-CARTIER Inoha ✕	Elève de 4ème	
FRESNATIS Denis ROCTON Noa	Elève de 3ème	



SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent HURAUULT

Le quorum étant atteint (16/24 membres présents), Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h10.
Le Procès Verbal de la séance n° 2 du Conseil d'Administration du 24 novembre 2022 est approuvé.

Madame BARBE arrive à 18h12.

1. PRESENTATION REPARTITION DES MOYENS : DGH

Monsieur PROVOT présente le travail sur la DGH élaboré avec l'équipe pédagogique, présenté en conseil pédagogique le 02/02/2023.

Informations prévisions rentrée scolaire 2023

- **Pour la rentrée scolaire 2023, les prévisions d'effectifs : 223** élèves répartis sur 10 divisions : 2 classes par niveau en 6^{ème} et 5^{ème}, 3 classes en 4^{ème} et 3^{ème}.

Rappel des effectifs rentrée 2022 : 219 élèves

2 classes de 6^{ème}, 3 classes de 5^{ème}, 3 classes de 4^{ème}, 2 classes de 3^{ème}.

Le nombre d'élèves reste stable par rapport à la rentrée 2022.

Arrivée de Mme DUJARRIER (18h18).

M. PROVOT explique les choix qu'il a faits pour privilégier les éléments suivants :

Respect de la nouvelle organisation en 6^{ème} : M. le principal explique les nouveautés annoncées par Monsieur le Ministre (la technologie qui disparaît en 6^{ème}, le renforcement du français à la rentrée 2023, les devoirs faits)

Respect des heures (HP et HSA)

Limitation des sous-services inférieurs à 2 heures

Monsieur PROVOT précise que la comparaison entre le tableau de répartition horaire présenté et celui de 2022-2023 est difficile car ce dernier est la suite d'une suppression de division effectuée en juin 2022, l'impact sur la dotation horaire est donc différent.

Lecture tableau DGH, présenté et commenté par M. PROVOT en détaillant les heures liées à la nouvelle organisation en 6^{ème} :

- **Besoins = nombres d'heures d'enseignement dues aux élèves par discipline**
- **Apports : services des professeurs, soit 18 h pour un certifié, 15h pour un agrégé, prof EPS : 20h**
- **Dotation globale horaire : 298 H réparties en 286 HP et 12 HSA. Les IMP seront attribuées plus tard.**

HP= heures postes

HSA= heures supplémentaires année

HSE= heures supplémentaires enseignement

IMP= indemnités pour missions particulières

Obligations statutaires :

UNSS 2 x 3h = 6h

Chorale = 2h

Heures de labo = 1h en SVT et Physique chimie

Tableau DHG (en annexe)

Les enseignants lisent une motion. S'ensuivent des échanges entre les différents membres du CA pour avoir des précisions.

Proposition de vote de cette répartition des moyens :

Délibération :

votants : 18

Le conseil d'administration refuse la proposition de répartition des moyens à 15 voix contre, 1 abstention et 2 pour.

2. GESTION PEDAGOGIQUE

2.1. PROJETS ET VOYAGES

Monsieur PROVOT rappelle les projets de voyage en cours (Paris, Voile, Barcelone, Suède). Il précise que le collège devrait percevoir une dotation conséquente grâce à « Philéas Fogg », consortium académique en lien avec Erasmus et la DAREIC.

Il ajoute que son équipe travaille à la rédaction d'un dossier ERASMUS « mobilité courte » et qu'il souhaite déposer une demande d'accréditation ERASMUS+ pour faciliter les échanges à l'avenir. Si l'accréditation était accordée, les charges financières incombant aux familles seraient fortement diminuées. Cela permettrait notamment d'accompagner financièrement des élèves qui veulent partir en immersion dans des établissements scolaires d'un autre pays. Cette possibilité pourrait également être proposée aux enseignants.

Monsieur le principal présente également un projet proposé par les élèves de troisièmes pour un séjour révision en juin d'une durée de 3 jours. Les matinées seraient consacrées aux révisions et des activités sportives auraient lieu l'après-midi avant une nouvelle session de révision en fin de journée.

La question de la gestion des nuits a été posée (enseignants, parents ?). Une communication sera effectuée auprès des familles pour accord de principe.

2.2. ¼ d'heure lecture

Suite aux différents échanges lors des conseils d'enseignement de janvier, il semble nécessaire de trouver une nouvelle organisation. M. le principal propose que le ¼ d'heure lecture soit instauré à toutes les heures d'étude pour favoriser à la fois l'incitation à la lecture et la mise au travail des élèves.

3. GESTION FINANCIERE

Il est décidé d'aborder ce point lors d'un CA ultérieur.

4. QUESTIONS DIVERSES

Les résultats d'un questionnaire sur le climat scolaire montre une ambiance globalement sereine au sein de l'établissement.

Le CDI aurait besoin d'un rafraîchissement, notamment des travaux de peinture. L'idée d'ouvrir le CDI sur le patio rencontre des freins pour son financement. Ces points seront abordés lors d'une réunion du CVC, Monsieur le Principal souhaite présenter ce projet dans le cadre de « notre école faisons la ensemble ».

La question du réaménagement de la cour est abordée (zones paillées autour des arbres, mise en place de nouveaux arbres).

L'adjudant Leriche, qui est intervenu auprès des 6^{ème}, viendra faire une conférence pour les parents le mardi 14 mars sur les risques liés à Internet et aux réseaux sociaux.

M. le principal propose de joindre la « fête du Collège » à la soirée Burger organisée par l'APE (association des parents d'élèves).

Monsieur le Principal clôt la séance à 19h58.

Le Principal,

E. PROVOT



Le Secrétaire,

M. HURALT



Motion DGH

Nous, Personnel Enseignant et d'Education du collège de Lassay-les-Châteaux, reconnaissons la qualité du travail effectué par le principal pour répartir les moyens alloués.

Cependant, nous regrettons que sur cinq nouveaux postes (SVT, physique-chimie, français, arts plastiques, EPS), en plus des trois postes déjà concernés (technologie, éducation musicale, allemand), les enseignants soient contraints d'assurer des compléments de service dans d'autres établissements alors même que le volume des HSA est important et en nette augmentation par rapport à l'année dernière. Pour 2022-2023, le nombre d'HSA était de 6,5 heures. Pour 2023-2024, il est de 12 heures. Dans certaines disciplines, comme en EPS et en français, les collègues effectuant leur service complet au collège ont des heures supplémentaires, alors qu'un enseignant de la même discipline doit effectuer une partie de son service ailleurs.

Pour rappel, Sur un total de 19 postes de professeurs, le collège compte actuellement 16 postes temps plein et 3 postes à service partagé. Cette répartition passerait à 11 postes temps plein et 8 postes à service partagé l'année prochaine dans la répartition telle qu'elle est proposée.

Nous déplorons cette situation, car nous sommes une petite équipe enseignante, ce qui implique pour chacun de nombreuses missions et responsabilités autres que celle d'enseigner durant ces heures : nous sommes aussi élus au CA, RUPN, référent PIX, référent décrochage scolaire, référent culture, référent égalité filles-garçons, référent harcèlement, nous gérons l'association sportive et le FSE, nous animons des clubs durant la pause méridienne (musique, échecs, relaxation, journal scolaire) et nous portons de nombreux projets éducatifs (voyages scolaires, prix Bull'Gom, fête du collège, rallye anglais).

C'est grâce à la stabilité de l'équipe que nous arrivons malgré tout à mener des projets reconnus lors des dialogues de gestion. Une telle DGH, avec ce grand nombre d'HSA , entraînerait un complément de service pour cinq nouveaux collègues sur dix-neuf, ce qui est considérable. Les collègues en service partagé ne peuvent pas s'impliquer autant dans la vie de l'établissement et ses projets, tandis que les collègues assumant les heures supplémentaires ont aussi moins de temps pour s'investir dans de tels projets, car la charge de travail est augmentée.

Ajoutons également que, depuis maintenant 3 voire 4 ans, nous devons composer avec un manque d'enseignement, total depuis l'année scolaire dernière, en technologie. Nos actuels élèves de troisième n'ont même pas eu, au cours de leur scolarité au collège, l'équivalent d'une année de cours dans cette discipline. Ceci nous paraît une atteinte de plus au devoir d'égalité républicaine, à laquelle nous sommes très attachés, et qui est de plus en plus menacée en milieu rural.

Pour toutes ces raisons, nous demandons la transformation de 8 des HSA octroyées par la DGH en Heures Postes, afin d'éviter les compléments de service et ainsi permettre tous nos collègues de continuer à s'investir pour le bien des élèves et de l'établissement.

TRM 10 classes **Lessay Les Châteaux.** **286 H posto + 12 HSA** **Proposition Janvier 2023** **07/02/2023**

Matières	HP	Personnels	DIVISIONS												HSA	HP	somme heures enseignement	somme	Besoins brut	HSA (somme-appoint)	heures service rendu	Commentaires
			6A	6B	5A	5B	4A	4B	4C	3A	3B	3C	divers	HSA								
Maths	18		4,5		4,5	3,5	3,5		3,5		3,5		3,5				19,5	18	1,50			
	18			1														18,5	18	0,50	1H soutien en 6ème	
Physiques	36		4,5		4,5	3,5	3,5		3,5		3,5		3,5				37	36				
	18		1,5		1,5	1,5	1,5		1,5		1,5		1,5				16	16		2		
SVT	18		1,5		1,5	1,5	1,5		1,5		1,5		1,5				16	16				
	18		1,5		1,5	1,5	1,5		1,5		1,5		1,5				16	16		2		
Technologie	12		1,5		1,5	1,5	1,5		1,5		1,5		1,5				12	12				
	12		1,5		1,5	1,5	1,5		1,5		1,5		1,5				12	12				
Histoire Gé	18		0,5		0,5	0,5	0,5		0,5		0,5		0,5				18	18	0,00			
	18		3		3	3	3		3		3		3				18	18	0,00	3H LCE 0,5H soutien en 6ème		
Français	36		3		3	3	3		3		3		3				34	36				
	18		4,5		4,5	4,5	4,5		4,5		4,5		4,5				18,5	18	0,50			
Anglais	18		4		4	4	4		4		4		4				19	18	1,00			
	18		4		4	4	4		4		4		4				11	11		4		
Allemand	36		4		4	4	4		4		4		4				43,5	47				
	10,5		3		3	3	3		3		3		3				18	18	0,00	3H LCE 1H 6ème non germaniste		
Espagnol LV2	18		0,5		0,5	0,5	0,5		0,5		0,5		0,5				10,5	10,5	0,00			
	18		2,5		2,5	2,5	2,5		2,5		2,5		2,5				18,5	18	0,50			
Arts Plastiques	12		1		1	1	1		1		1		1				10	10				
	12		1		1	1	1		1		1		1				10	10		2		
Education musicale	12		1		1	1	1		1		1		1				12	12	0,00			
	20		4		4	4	4		4		4		4				22	20	2,00	Chorale 2H		
E.P.S	20		4		4	4	4		4		4		4				16	16				
	40		4		4	4	4		4		4		4				16	16		4		
Total HP services			289,5		56,5	59,5	54,5		55,5	83	49,5	52,5	53	54,5	27	279	201,5	285,5	6	14		

Heures à valider : 289,5 - heures à valider en 2023 : 285,5